

Ordre du jour du Conseil d'établissement de l'école Napoléon-Bourassa tenu le mercredi 19 février 2025 à 18h30 par TEAMS.

Noms	Fonction	Présent	Absent
Marie-Pierre Delage	Parent	☐	☒
Marc-André Gauthier	Parent	☒	☐
Patricia Filiatrault	Parent	☒	☐
Annie Rocheleau	Parent	☒	☐
Kim Bourdages	Parent	☒	☐
Carine Pinsonneault	Parent	☒	☐
Annie Boulerice	Technicienne SDG	☒	☐
Sophie Dussault	Orthopédagogue professionnelle	☒	☐
(3 premières rencontres)			
Valérie Letellier	Orthopédagogue professionnelle	☐	☒
(3 dernières rencontres)			
Julie Péloquin	TES	☒	☐
Chantal Berthiaume	TES	☐	☒
Marie-Claude Gravel	Enseignante	☐	☒
Valérie Luneau	Enseignante	☒	☐
Julie Courville	Enseignante	☒	☐
Substituts :			
Jade Breault	Parent	☐	☒
Émilie Caire	Parent	☐	☒
Sabrina McDougall	Parent	☐	☒
Chantal Laliberté	Enseignante remplaçante	☒	☐

1- Ouverture de la séance et vérification de quorum

La séance commence à 18h37

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Marc-André fait la lecture de l'ordre du jour aux membres du CÉ.

Adoption par : Madame Chantal Laliberté

2.1 Mot du public (10 minutes)

Madame Mélissa Drolet, maman d'un élève de maternelle et enseignante suppléante dans notre Centre de services scolaire.

Questionnement concernant le temps d'écran dans les classes. Plusieurs études démontrent les effets néfastes concernant le temps d'écran. **Est-ce qu'à Napoléon-Bourassa, le temps d'écran est contrôlé ?** Des observations ont été faites où des vidéos, non pédagogiques, étaient montrées aux élèves lors des temps de collations et/ou aux périodes de dîner. **Est-ce qu'il y a une politique d'utilisation à l'école ?**

Une enseignante mentionne avoir une classe iPad où il y a une utilisation pédagogique : lectures, recherches, matériel pédagogique, etc. L'écran TNI est davantage utilisé comme tableau.

Est-ce que les pratiques pédagogiques dans l'utilisation du temps d'écran peuvent être proposées à l'ensemble des enseignants.

La question est davantage au niveau du temps d'écran durant les pauses : collations, dîner intérieur, etc.

La technicienne du SDQ mentionne que les maternelles ont un dîner spécial/film 1 fois par mois.

La direction demande si les parents désirent que ce sujet soit apporté aux enseignants lors d'une rencontre. Les parents sont favorables à cette discussion afin d'avoir l'avis de tous les enseignants et proposent également d'établir une politique.

Document provenant de l'île du Prince Édouard.

3- Adoption du procès-verbal du 11 décembre 2024.

Revoir le point 9 pour ajuster la syntaxe.

4- Ressources éducatives

4.1 Arrivée de l'orthophoniste!

Madame Justine Lussier aura deux écoles où son temps sera partagé. Celle-ci sera à 2 jours et demi à notre école. La priorité sera donnée aux classes de maternelle et au 1^{er} cycle.

Proposition pour le 2^e et 3^e cycle : est-ce qu'il serait possible de faire des dîners afin qu'ils puissent bénéficier de petits ateliers ?

La direction mentionne qu'elle regardera ce qu'il est possible de faire auprès de madame Justine Lussier.

4.2 Grilles-horaires et grilles-matières pour l'année scolaire 2025-2026 (approbation, art. 86 et 89 de la LIP).

Aucun changement n'a été apporté à la grille-matière par les enseignants.

Pour la nouvelle grille horaire, il sera important de modifier ECR par CCQ.

Pourquoi n'y a-t-il plus de cours de musique à Napoléon-Bourassa ?

Plus les élèves grandissaient, plus l'intérêt envers la flûte diminuait. L'art dramatique touche davantage aux élèves et ceux-ci évoluent à travers cet art.

Parmi les quatre formes d'arts, seulement deux doivent être enseignées.

Malheureusement, il n'y a plus d'équipe d'impro à l'école. Cette année, il est plus difficile de rejoindre les plus grands.

Changement dans le fonctionnement du débarcadère des autobus (un autobus à la fois). Plusieurs élèves arrivent par voiture (environ 20 voitures) et cela peut occasionner des retards dans l'entrée des élèves. Les heures d'arrivée et de départs peuvent être changées.

Débarcadère : 9 autobus, 2 berlines et environ 20 voitures.

Certains parents ne respectent pas le débarcadère qui est derrière la cour d'école. Ceux-ci utilisent le stationnement des enseignants et les élèves arrivent par l'entrée du secrétariat ce qui n'est pas censé arriver et ce qui

n'est pas toujours sécuritaire (l'arrêt-stop n'est pas toujours fait par les automobilistes). Un parent mentionne qu'il serait important de former un comité et/ou de trouver des solutions plus concrètes afin de régler cette problématique de sécurité pour les élèves. Des membres du Centre de services sont venus observer le débarcadère des autobus et ceux-ci ont approuvé le fonctionnement actuel.

Résolution 2025-02-19 (CÉ-19)

Approbation par : Madame Annie Rocheleau

5- Vie scolaire

5.1 Règles de fonctionnement du SDG 25-26 (adoption) ;

Aucun changement au niveau du fonctionnement des règles.

La direction présente le document concernant les règles de fonctionnement du SDG.

Des ajustements sont apportés concernant la fréquentation du SDG et concernant le transport scolaire. Il n'y a plus de décisions « de dernière minute » à voir si l'élève est au service de garde ou s'il est « autobus » le soir et/ou le matin. Cette décision vient du Centre de services scolaire et non pas de l'école.

Aucun arrangement ne sera fait pour les parents ayant un horaire atypique.

Un document a été offert aux nouvelles inscriptions des élèves de maternelle afin d'aviser les parents du nouveau fonctionnement. Des explications supplémentaires ainsi qu'un document sera également offert lors des inscriptions au SDG.

Des changements ont également été faits au niveau du mode de paiement. Il y aura un abonnement annuel et non pas « à la carte ».

L'horaire d'ouverture et de fermeture est également ajusté. À 17h30, il n'y a plus beaucoup d'enfants au SDG. Pour l'an prochain, la fermeture pourrait être à 17h45 plutôt qu'à 18h00 puisqu'il n'y a plus d'élèves, ou presque, à 17h45. La présence de plusieurs éducatrices n'est donc plus nécessaire. Dans les cas où des parents seraient en retard, l'éducatrice reste sans aucun problème malgré la nouvelle heure de fermeture.

Proposition de faire un sondage afin d'avoir une meilleure vision de l'an prochain?

Un FORM sera fait afin d'avoir une meilleure idée de la fréquentation des élèves au SDG à la fin de la journée.

Résolution 2025-02-19 (CÉ-20)

Adoption par : Madame Kim Bourdages

5.2 Activités connues jusqu'à présent (approbation) ;

L'activité du 13 février, pour les 6^e année, a été annulée (journée tempête). La date sera donc changée.

Résolution 2025-02-19 (CÉ-21)

Approbation par : Madame Patricia Filiatrault

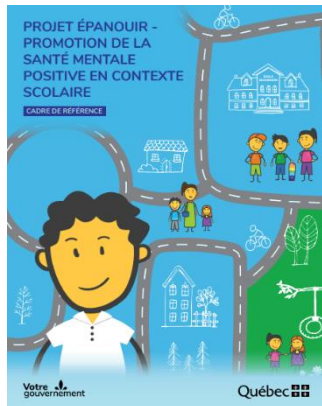
5.3 Approbation sortie élèves en francisation (approbation);

Cette sortie touche 3 élèves de notre école. Afin d'introduire les élèves à la culture québécoise, une sortie serait faite à la cabane à sucre. Cette sortie est gratuite.

Résolution 2025-02-19 (CÉ-22)

Approbation par : Madame Julie Péloquin

5.4 Consultation annuelle des élèves Projet s'épanouir?



Chaque année, une consultation est faite auprès de nos élèves. Le sondage du « projet s'épanouir » est fait par un chercheur. Le sondage peut être utilisé afin d'avoir un meilleur portrait de notre école sur le bien-être des élèves.

17 écoles participent au projet actuellement.

[\(Cliquez sur l'image afin d'avoir plus d'informations\)](#)

L'approbation de ce sondage n'est pas un engagement officiel pour le projet.

L'importance est d'avoir l'avis des enseignants avant de décider de s'embarquer dans ce projet.

Résolution 2025-02-19 (CÉ-23)

Approbation par : Madame Julie Péloquin

5.5 Renouvellement du contrat pour les photos scolaires 2025-2026, date?

La compagnie de cette année a été appréciée par les parents et le personnel. Proposition de dates : 23 ou 25 septembre.

Résolution 2025-02-19 (CÉ-24)

Approbation par : Madame Annie Boulerice

5.6 Projet d'embellissement suivi

Le projet d'embellissement a été approuvé. Cet été, les démarches commenceront. La réalisation du projet sera faite à l'été 2026.

5.7 Proposition pour les prochaines campagnes de financement /besoins des profs

Des enseignantes aimeraient utiliser l'argent pour aménager des classes et/ou des locaux de spécialistes (orthopédagogue).

La bibliothèque a également besoin de financement afin de bien l'aménager.

Dans les activités à venir, il y a la danse (23 mai 2025). Ce montant pourrait être offert à la bibliothèque.

6 - Ressources financières

6.1 Résolution de mesures dédiées et protégées reçues (approbation);

La direction nous fait la lecture des différents budgets et des montants. Les montants présentés ont été versés au mois d'octobre – novembre.

Résolution 2025-02-19 (CÉ-25)

Proposé par : Monsieur Marc-André Gauthier

Approuvé par : Madame Patricia Filiatrault

7-Mot de la représentante du service de garde

Chaque année, les élèves de 6^e année font un dodo à l'école. Cette activité serait le 23 mai prochain. Comme il n'y a pas beaucoup d'élèves de 6^e année, l'activité serait plutôt une soirée spéciale à l'école.

Frais de 10\$ pour les parents.

Proposition de la Carambole : atelier culinaire

8-Mot de la représentante des enseignants

Conférence de madame Kim de « Justice alternative » le 24 février prochain.

Remerciement pour le dîner pizza offert par les parents.

Les auditions pour le spectacle de fin d'année sont commencées.

9-Mot de la représentante au comité de parents

Conférence gratuite : génération écran. Il faut toutefois réserver pour pouvoir y participer ([cliquer ici](#)).

Conférence donnée par « action dépendance » le 26 février à JD en collaboration avec le service de police de St-Jean.

10- Mot de l'OPP

Une nouvelle date sera proposée pour la danse du mois de mai.

Une collaboration pourrait être débutée entre l'OPP et madame Chantal pour un projet « potager printanier ».

11-Correspondance reçue.

Aucune correspondance.

12- Varia.

Circulation dans les corridors.

Lorsque les élèves s'habillent, certains d'entre eux se font bousculer au 2^e étage surtout.

13- Date et heure de la prochaine réunion.

23 avril 2025 à l'école Napoléon-Bourassa.

Madame Chantal sera la remplaçante au poste de secrétaire.

14- Levée de la séance.

Levée de la séance à 20h58.

Approuvé par : Madame Annie Boulerice

Caroline Benoit
Directrice
École Napoléon-Bourassa